

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2013)

Heft: 2

Artikel: "N'avons-nous rien de plus urgent?" : Interview

Autor: Leuenberger, Moritz / Zünd, Marianne / Buchs, Matthieu

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

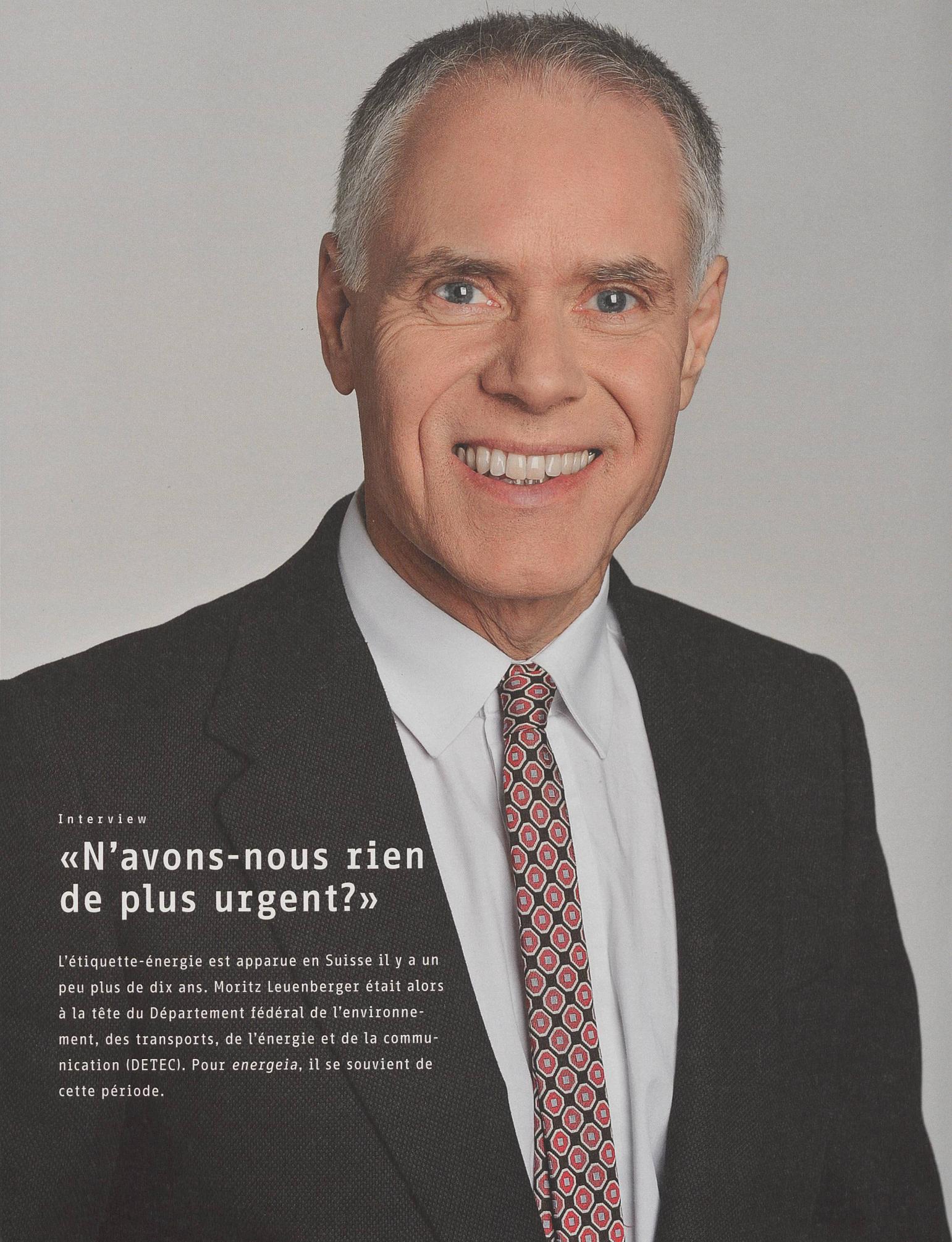
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Interview

«N'avons-nous rien de plus urgent?»

L'étiquette-énergie est apparue en Suisse il y a un peu plus de dix ans. Moritz Leuenberger était alors à la tête du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Pour *energeia*, il se souvient de cette période.

Profil

Né en 1946, **Moritz Leuenberger** a accompli des études de droit à l'Université de Zurich. Il a été avocat indépendant dans cette même ville de 1972 à 1991. Entre 1979 et 1995, il a siégé au Conseil national comme membre du parti socialiste. De 1991 à 1995, il a été membre du Conseil d'Etat du canton de Zurich, chef du dicastère de l'intérieur et de la justice. Élu au Conseil fédéral en 1995, il a dirigé durant 15 ans le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Depuis son retrait du gouvernement, il assume différents mandats. Il est en particulier membre du conseil d'administration d'Implenia, membre du Club d'inspiration de Greenpeace, curateur de la fondation Friedrich Ebert et président de la fondation Swiss Aviation.

Monsieur Leuenberger, vous avez présidé aux destinées du DETEC durant 15 ans (de novembre 1995 à octobre 2010). Quel dossier énergétique vous a laissé le souvenir le plus marquant?

La votation populaire sur le centime solaire. Les Chambres avaient concocté, avec notre aide, un très bon projet. Mais après la votation finale au Parlement, des associations économiques ont remué ciel et terre – avec beaucoup d'argent – pour faire capoter le projet. Les mêmes parlementaires qui l'avaient défendu

pas laisser toute la place aux arguments des producteurs et des vendeurs.

L'étiquette-énergie a été l'un des premiers instruments à s'appuyer sur la réglementation de l'UE dans le domaine de l'énergie. La politique de l'énergie doit-elle s'internationaliser pour réussir?

C'est un domaine où notre interdépendance apparaît clairement. Nous sommes loin de l'autarcie et pourtant nous pouvons également exporter. Pour cela, il faut être bien connecté avec nos voisins, au sens large du terme.

« L'idéal de la collectivité est que les gens agissent par conviction.»

avec force au Conseil des Etats s'y sont ensuite opposés. Sans cela, la percée des énergies renouvelables serait bien plus avancée aujourd'hui. Nous aurions atteint un niveau au moins comparable à celui de l'Allemagne.

Vous avez toujours été convaincu de l'importance de l'efficacité énergétique. Rien d'étonnant, donc, à ce que sous votre houlette, la Suisse ait adopté l'étiquette-énergie pour les appareils électriques et pour les automobiles. L'étiquette est devenue obligatoire dans bien des cas il y a dix ans. Quel était à ce moment-là le sentiment dominant dans la population et au Parlement? Y a-t-il eu des résistances?

Le fait est que le projet a été adopté. Contre l'avis de la majorité, cela n'aurait pas été possible. Mais les résistances n'ont pas manqué. Je me rappelle les remarques critiques entendues jusque dans le débat au sein du Conseil fédéral, du genre: «Devons-nous vraiment nous occuper d'étiquettes? N'avons-nous rien de plus urgent?» En fait, il ne s'agit certes que d'une étiquette, mais elle représente rien de moins que la tentative de modifier l'attitude personnelle des consommateurs. Nous cherchons bien entendu à nous passer au maximum d'interdictions et de contraintes. Nous tablons donc sur le libre arbitre dans la législation, mais alors il faut affûter l'esprit critique pour ne

L'étiquette-énergie est en somme une déclaration de marchandise. En 2008, toujours durant votre mandat, s'y sont ajoutées les prescriptions obligatoires. Ces exigences minimales sont continuellement adaptées au progrès technique et elles font que des appareils consommant beaucoup d'énergie ne peuvent plus être commercialisés. Ce mélange de recommandations et d'interdictions est-il porteur d'avenir?

C'est en tout cas l'idée qui sous-tend toute notre législation, également dans la protection de l'environnement et en politique des finances: le libre choix comme base, puis des incitations et des soutiens à bien faire, enfin des sanctions comme recours ultime. L'idéal de la collectivité est que les gens agissent par conviction. Dans notre pays, on accepte

«L'étiquette-énergie représente rien de moins que la tentative de modifier l'attitude personnelle des consommateurs.»

d'éliminer séparément les vieux papiers et le carton, avec un taux de récupération plus élevé que dans des Etats qui prescrivent de le faire. Ou bien pensons à la politique du CO₂: sans les conventions préalables avec l'industrie du ciment, sans l'Agence de l'énergie pour l'économie ou la fondation Centime Climatique comme «avant-gardes volontaires», nous n'aurions sûrement pas réussi par la suite à faire passer la loi sur le

CO₂ avec ses prescriptions. L'action volontaire des banques est également préconisée pour le moment dans la stratégie de l'argent propre. J'avoue que dans ce cas, j'adopterai des sanctions sans trop attendre...

Au Conseil national, il vous est arrivé de dire «Evoquer un objectif n'est pas difficile – le réaliser en revanche l'est.» Vous ne désirez pas vous exprimer au sujet du débat actuel sur l'énergie. Pouvez-vous quand même nous dire, à partir de votre riche expérience, où vous voyez les plus gros obstacles à la réalisation de la stratégie énergétique 2050?

L'acceptation massive par la population. La plupart des scénarios d'avenir énergétique, qu'ils soient élaborés par l'économie, par la science ou par l'Office fédéral de l'énergie, donnent des résultats très proches, à savoir que la transition serait tout-à-fait possible. La difficulté n'est pas dans les efforts techniques ou législatifs à fournir, mais dans la volonté générale de suivre vraiment la voie choisie sans perdre des yeux le but lointain du développement durable. Interview: Marianne Zünd et Matthieu Buchs